RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00253
Numéro SIREN : 328 703 244
Nom ou dénomination : OLIBE

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2021 sous le numéro de dépôt 1251

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AUDI-JURIS
13 rue Nieppe
75014

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : OLIBE

Numéro RCS : 328 703 244
Numéro Gestion : 1984B00253

Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 47 rue Emile Zola
59320 Hallennes-lez-Haubourdin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/03/2020
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 14/01/2021
Sous le numéro : 1251

Délivré à Lille-Métropole le 20 janvier 2021

Le Greffier,

2021 00125166

OLIBÉ

Société par Actions Simplifiée au capital de €.192 000
Siège social: 47 Rue Emile Zola
59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

328 703 244 RCS LILLE METROPOLE

COMPTES ANNUELS

AU 31 MARS 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : HYPERMARCHE E.LECLERC 59320 HALLENNES LEZHAUBOURDIN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 2 8 7 0 3 2 4 4 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032020 Net 3	N-1 31032019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	44 639	AG	44 639		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN	960 732	AO	43 438	917 294	918 669
	Constructions	AP	2 610 441	AQ	1 757 402	853 039	905 095
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 038 910	AS	962 346	76 565	105 379
	Autres immobilisations corporelles	AT	987 880	AU	803 357	184 523	251 198
	Immobilisations en cours	AV	404 628	AW		404 628	139 563
	Avances et acomptes	AX	4 909	AY		4 909	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	823 160	CV		823 160	503 260
	Créances rattachées à des participations	BB	1 102 852	BC		1 102 852	832 332
	Autres titres immobilisés	BD	68 066	BE		68 066	65 821
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	(141)	BI		(141)	(118)
	TOTAL (II)	BJ	**8 046 077**	BK	**3 611 182**	**4 434 895**	**3 721 200**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS * — Matières premières, approvisionnements	BL	4 151	BM		4 151	3 534
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	893 792	BU		893 792	1 098 169
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES — Clients et comptes rattachés (3) *	BX	279 936	BY	1 281	278 655	324 919
	Autres créances (3)	BZ	91 834	CA		91 834	338 317
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 853 758	CE		2 853 758	2 946 617
	Disponibilités	CF	622 045	CG		622 045	428 732
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	70 417	CI		70 417	78 863
	TOTAL (III)	CJ	**4 815 932**	CK	**1 281**	**4 814 651**	**5 219 152**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**12 862 009**	1A	**3 612 463**	**9 249 546**	**8 940 352**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise **SAS OLIBE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 192 000)	DA	192 000	192 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 200	19 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	4 238 072	3 519 358
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**759 249**	**718 714**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	64 780	42 454
	TOTAL (I)	DL	**5 273 301**	**4 491 726**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 146	52 709
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**64 146**	**52 709**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 540 369	1 849 457
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	198 942	199 242
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 449	4 845
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 324 422	1 462 807
	Dettes fiscales et sociales	DY	694 504	701 733
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	116 980	72 306
	Autres dettes	EA	24 673	100 649
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 760	4 880
	TOTAL (IV)	EC	**3 912 099**	**4 395 917**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**9 249 546**	**8 940 352**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 694 176	2 856 460
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	10 288	4 096

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 884 253	FB		FC	21 884 253	21 567 255
	Production vendue biens*	FD	8 682	FE		FF	8 682	15 673
	Production vendue services *	FG	567 528	FH		FI	567 528	512 866
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**22 460 463**	FK		FL	**22 460 463**	**22 095 793**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	460	2 729
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	91 110	106 009
	Autres produits (1) (11)					FQ	94 830	101 497
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**22 646 862**	**22 306 028**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	17 589 045	17 635 132
	Variation de stock (marchandises)*					FT	207 181	(55 497)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	30 763	29 845
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(616)	187
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 277 229	1 243 072
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	292 325	324 776
	Salaires et traitements *					FY	1 628 495	1 582 589
	Charges sociales (10)					FZ	359 168	381 106
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	199 691	224 802
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 281	3 779
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	11 437	
	Autres charges (12)					GE	5 349	1 964
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**21 601 349**	**21 371 756**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 045 513**	**934 272**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	20 511	1 513
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	320	284
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 844	31 304
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**46 675**	**33 101**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 291	17 804
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**14 291**	**17 804**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**32 384**	**15 297**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 077 897**	**949 570**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS OLIBE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 915
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		10 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		13 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 370	3 383
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		13 036
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	22 326	19 594
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**28 696**	**36 013**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(28 696)**	**(22 598)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	289 952	208 257
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**22 693 537**	**22 352 544**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**21 934 288**	**21 633 830**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**759 249**	**718 714**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	144 772	104 436
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	40 619	25 942
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	29 179	29 179
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 634	776
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	18 689	8 073
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	81 925	88 973
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	86 776	105 440
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	725	720
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	28 696	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 634	40 619

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Réglt ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 249 546** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **22 693 537** euros et un total **charges** de **21 934 288** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **759 249** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti", au prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maitrisées, y compris les CGV et les CPV, frais de logistique centrale inclus.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société mère" à compter du 01 avril 2019.

Les modalités de la convention (paragraphe I-1) retenue sont les suivantes pour la répartition de l'impôt sur les sociétés :

Tout impôt sur les bénéfices qui aurait été dû par la Filiale au Trésor si elle n'avait pas été intégrée, à savoir notamment impôt sur les sociétés au taux normal et/ou au taux réservé aux PME (article 219 Ib du Code Général des Impôts) ou au taux réduit s'il s'agit de plus-values à long terme ou sur certains actifs immobiliers, contributions exceptionnelles d'impôt sur les bénéfices et contribution sociale sur les bénéfices, entraîne la constatation d'une dette de la Filiale vis-à-vis de la Mère et réciproquement celle d'une créance d'égal montant de la Mère sur la Filiale.

CP

Règles et Méthodes Comptables

Toutefois, en cas de déficit, la Filiale recevra, à titre définitif, de la mère une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ; en conséquence, la filiale sera privée du report de son déficit pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

Il en sera de même de tout impôt sur les bénéfices ou contribution qui viendrait se substituer ou s'ajouter aux impositions existantes selon l'évolution de la législation.

La date d'exigibilité de cette dette de la Filiale envers la Mère est la date à laquelle aurait dû être acquitté l'impôt correspondant par la Filiale au Trésor Public si la Filiale n'avait pas été intégrée.

Consécutivement l'impôt lié à l'intégration enregistré dans la société pour l'exercice est de 339 490 euros.

Titre de participation

La société a fait l'acquisition de 20 % du capital à la SCI OLIDIS pour un montant de 304 000 euros, et souscrit à l'augmentation de capital pour un montant de 700 € . Les frais d'acquisitions sont immobilisés.

Provision pour risque

Le ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC, le 28 février 2018, en restitution aux fournisseurs des ristournes qualifiées indûment perçues au titre des années 2013, 2014 et 2015. Le risque est provisionné pour un montant de 52 709 euros.

Porte monnaie électronique

Le ticket LECLERC est un outil de fidélisation de la clientèle qui se caractérise par un avantage pour le consommateur. Dans le cadre de l'interopérabilité de la carte Leclerc, le client peut utiliser les tickets Leclerc figurant sur sa carte dans le magasin de son choix. Ces tickets sont soit mandatés (financés par les fournisseurs), soit non mandatés (le magasin émetteur accorde la réduction de prix aux consommateurs et en supporte seul la charge).

Une provision doit être comptabilisée à la clôture des comptes afin de retraiter le solde du porte monnaie TEL portant sur les tickets nonmandatés et non utilisés retraités de l'impact de la marge.

A l'issue de ce retraitement, le solde du compte 419720 correspond aux tickets mandatés et non utilisés à la clôture et le solde du compte 151890 correspond aux tickets non mandatés et non utilisés valorisés au coût de révient.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Lors de l'exercice précédent, le solde du 419720 comprenait l'ensemble du porte monnaie TEL mandaté et non mandaté sans retraitement.

Provision TEL non mandatée

Le montant provisionné s'élève à 11 437 euros, il correspond aux soldes des tickets Leclerc non mandatés et non utilisés valorisés au coût de revient.

Immobilisation en cours

La société a comptabilisé en immobilisations en cours des immobilisations corporelles pour l'extension du parking, du magasin, du transfert des cellules commerciales, ainsi que l'aménagement d'un DRIVE. Elles seront amorties à compter de leurs ouvertures respectives.

Evènements post clôture

Epidémie COVID 19

L'épidémie de COVID 19 qui se répand actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité.

L'Organisation Mondiale de la Santé a classé le 11 mars 2020 l'épidémie en pandémie mondiale. Le gouvernement a adopté le 13 mars 2020 l'état d'urgence sanitaire.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2021.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS OLIBE** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	44 639	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	960 732	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ	1 827 387	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM	119 328	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP	633 825	KQ		KR	29 900
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS	1 023 861	KT		KU	15 049
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	903 010	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	28 940	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	50 109	LC		LD	5 821
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	139 563	LI		LJ	265 065
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	4 909
CORPORELLES	TOTAL III			LN	5 686 756	LO		LP	320 745
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U	1 335 592	8V		8W	592 415
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P	65 821	1R		1S	2 245
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	(118)	1U		1V	(23)
FINANCIERES	TOTAL IV			LQ	1 401 295	LR		LS	594 636
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	7 132 691	ØH		ØJ	915 381

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	44 639	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	960 732	LZ		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 827 387	MC		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	119 328	MF		
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	663 725	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	1 038 910	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	903 010	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	28 940	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	55 930	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	404 628	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE	4 909	NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	6 007 501	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	1 995	ØY	1 926 012	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	68 066	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	(141)	2G		
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	1 995	NK	1 993 936	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 995	ØL	8 046 077	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2020

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		PE	**44 639**	PF		PG		PH	**44 639**
Terrains		PI	42 063	PJ	1 375	PK		PL	43 438
Constructions	Sur sol propre	PM	1 212 475	PN	46 495	PO		PQ	1 258 971
	Sur sol d'autrui	PR	82 735	PS	3 495	PT		PU	86 230
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	380 235	PW	31 966	PX		PY	412 201
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	918 482	QA	43 864	QB		QC	962 346
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	682 664	QE	58 526	QF		QG	741 191
	Matériel de transport	QH	12 927	QI	5 846	QJ		QK	18 773
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 268	QM	8 124	QN		QO	43 393
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**3 366 851**	QV	**199 691**	QW		QX	**3 566 542**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**3 411 490**	ØP	**199 691**	ØQ		ØR	**3 611 182**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL	**22 326**					NM						NO	**22 326**
Total général (I + II + III + IV)		NP	**22 326**	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	**22 326**
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		**22 326**	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		**22 326**				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2020

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	42 454	TM	22 326	TN		TO	64 780	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	**42 454**	TS	**22 326**	TT		TU	**64 780**	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	52 709	5W	11 437	5X		5Y	64 146	
	TOTAL II	5Z	**52 709**	TV	**11 437**	TW		TX	**64 146**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	2 805	6P		6R	2 805	6S		
	Sur comptes clients	6T	1 529	6U	1 281	6V	1 529	6W	1 281	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**4 334**	TY	**1 281**	TZ	**4 334**	UA	**1 281**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**99 497**	UB	**35 044**	UC	**4 334**	UD	**130 207**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	12 718	UF	4 334			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	22 326	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : **SAS OLIBE** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	1 102 852	UM		UN	1 102 852
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	(141)	UV		UW	(141)
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 833		2 833		
	Autres créances clients	UX	277 103		277 103		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 355		1 355		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 537		10 537		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	24 523		24 523		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 805		22 805		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 523		2 523		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	30 091		30 091		
	Charges constatées d'avance	VS	70 417		70 417		
	TOTAUX	VT	**1 544 896**	VU	**442 186**	VV	**1 102 710**

RENVOIS
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice — VD
- Remboursements obtenus en cours d'exercice — VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) — VF

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 288	10 288		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	1 530 082	318 607	942 919	268 556
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 750	5 750		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 324 422	1 324 422		
Personnel et comptes rattachés		8C	394 452	394 452		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	76 719	76 719		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 917	5 917		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	31 925	31 925		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	185 491	185 491		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	116 980	116 980		
Groupe et associés (2)		VI	193 192	193 192		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 673	24 673		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	5 760	5 760		
TOTAUX		VY	**3 905 650**	VZ **2 694 176**	**942 919**	**268 556**

RENVOIS
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 314 872

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL — 193 192

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

OLIBÉ

Société par Actions Simplifiée au capital de €.192 000
Siège social : 47 Rue Emile Zola
59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

328 703 244 RCS LILLE METROPOLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter à la réserve facultative, le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à €.759.249,31 dont €.378 de CICE non distribuable.

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à €.19.200, soit 10% du capital social,
- La réserve facultative est portée de €.4.238.071,91 à €.4.997.321,22.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

S.A.S. OLIBÉ
47, rue E. Zola - 59320 HALLENNES
Entreprise Indépendante
Arrêté du 21 Février 1991
Siret : 328 703 244 00017

Experts Comptables Associés

ECA Audit
67 rue de Luxembourg
59777 Euralille
France
Téléphone : + 33 (0) 3 20 14 95 40
Télécopieur : + 33 (0) 3 20 14 95 49
www.deloitte.fr

OLIBE SA

Société par actions simplifiée

47 RUE EMILE ZOLA

59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Douai
685 820 458 RCS Lille Metropole
TVA : FR 12 685 820 458

Une entité du réseau Deloitte

Experts Comptables Associés

OLIBE SA

Société par actions simplifiée

47 RUE EMILE ZOLA

59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux associés de la société OLIBE SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLIBE SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 14 octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Euralille, le 14 octobre 2020

Le commissaire aux comptes

ECA AUDIT



Pierre-Marie MARTIN

Bilan Actif

		31/03/2020			31/03/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	44 639	44 639		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	960 732	43 438	917 294	918 669
	Constructions	2 610 441	1 757 402	853 039	905 095
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 038 910	962 346	76 565	105 379
	Autres immobilisations corporelles	987 880	803 357	184 523	251 198
	Immobilisations en cours	404 628		404 628	139 563
	Avances et acomptes	4 909		4 909	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	823 160		823 160	503 260
	Créances rattachées à des participations	1 102 852		1 102 852	832 332
	Autres titres immobilisés	68 066		68 066	65 821
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	(141)		(141)	(118)
	TOTAL (II)	6 046 077	3 611 182	4 434 896	3 721 200
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	4 151		4 151	3 534
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	893 792		893 792	1 098 169
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	279 936	1 281	278 655	324 919
	Autres créances	91 834		91 834	338 317
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 853 758		2 853 758	2 946 617
	DISPONIBILITES	622 045		622 045	428 732
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	70 417		70 417	78 863
	TOTAL (III)	4 815 932	1 281	4 814 651	5 219 152
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	12 862 009	3 612 463	9 249 546	8 940 352

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/03/2020	31/03/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	192 000	192 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	19 200	19 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 238 072	3 519 358
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	759 249	718 714
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	64 780	42 454
	Total des capitaux propres	5 273 301	4 491 726
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	64 146	52 709
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	64 146	52 709
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 540 369	1 849 457
	Emprunts et dettes financières divers	198 942	199 242
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 449	4 845
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 324 422	1 462 807
	Dettes fiscales et sociales	694 504	701 733
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 980	72 306
	Autres dettes	24 673	100 649
	Produits constatés d'avance (1)	5 760	4 880
	Total des dettes	3 912 099	4 395 917
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 249 546	8 940 352
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	759 249,31	718 714,21
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 694 176	2 856 460
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	10 288	4 096

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	21 884 253		21 884 253	21 567 255
	Production vendue (Biens)	8 682		8 682	15 673
	Production vendue (Services et Travaux)	567 528		567 528	512 866
	Montant net du chiffre d'affaires	22 460 463		22 460 463	22 095 793
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			460	2 729
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			91 110	106 009
	Autres produits			94 830	101 497
	Total des produits d'exploitation (1)			22 646 862	22 306 028
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			17 589 045	17 635 132
	Variation de stock			207 181	(55 497)
	Achats de matières et autres approvisionnements			30 763	29 845
	Variation de stock			(616)	187
	Autres achats et charges externes			1 277 229	1 243 072
	Impôts, taxes et versements assimilés			292 325	324 776
	Salaires et traitements			1 628 495	1 582 589
	Charges sociales du personnel			359 168	381 106
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			199 691	224 802
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 281	3 779
	Dotations aux provisions			11 437	
	Autres charges			5 349	1 964
	Total des charges d'exploitation (2)			21 601 349	21 371 756
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 045 513	934 272

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2020	31/03/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 045 513	934 272
Opéra. comm	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	20 511	1 513
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	320	284
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 844	31 304
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	46 675	33 101
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	14 291	17 804
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	14 291	17 804
	RESULTAT FINANCIER	32 384	15 297
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 077 897	949 570
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 915
	Sur opérations en capital		10 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		13 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 370	3 383
	Sur opérations en capital		13 036
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	22 326	19 594
	Total des charges exceptionnelles	28 696	36 013
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(28 696)	(22 598)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	289 952	208 257
	TOTAL DES PRODUITS	22 693 537	22 352 544
	TOTAL DES CHARGES	21 934 288	21 633 830
	RESULTAT DE L'EXERCICE	759 249	718 714

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	40 619	25 942
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 634	776
(3) dont produits concernant les entreprises liées	18 689	8 073
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Réglt ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 249 546** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **22 693 537** euros et un total **charges** de **21 934 288** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **759 249** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti", au prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maitrisées, y compris les CGV et les CPV, frais de logistique centrale inclus.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est "société mère" à compter du 01 avril 2019.

Les modalités de la convention (paragraphe I-1) retenue sont les suivantes pour la répartition de l'impôt sur les sociétés :

Tout impôt sur les bénéfices qui aurait été dû par la Filiale au Trésor si elle n'avait pas été intégrée, à savoir notamment impôt sur les sociétés au taux normal et/ou au taux réservé aux PME (article 219 Ib du Code Général des Impôts) ou au taux réduit s'il s'agit de plus-values à long terme ou sur certains actifs immobiliers, contributions exceptionnelles d'impôt sur les bénéfices et contribution sociale sur les bénéfices, entraîne la constatation d'une dette de la Filiale vis-à-vis de la Mère et réciproquement celle d'une créance d'égal montant de la Mère sur la Filiale.

Règles et Méthodes Comptables

Toutefois, en cas de déficit, la Filiale recevra, à titre définitif, de la mère une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ; en conséquence, la filiale sera privée du report de son déficit pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

Il en sera de même de tout impôt sur les bénéfices ou contribution qui viendrait se substituer ou s'ajouter aux impositions existantes selon l'évolution de la législation.

La date d'exigibilité de cette dette de la Filiale envers la Mère est la date à laquelle aurait dû être acquitté l'impôt correspondant par la Filiale au Trésor Public si la Filiale n'avait pas été intégrée.

Consécutivement l'impôt lié à l'intégration enregistré dans la société pour l'exercice est de 339 490 euros.

Titre de participation

La société a fait l'acquisition de 20 % du capital à la SCI OLIDIS pour un montant de 304 000 euros, et souscrit à l'augmentation de capital pour un montant de 700 € . Les frais d'acquisitions sont immobilisés.

Provision pour risque

Le ministre de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC, le 28 février 2018, en restitution aux fournisseurs des ristournes qualifiées indûment perçues au titre des années 2013, 2014 et 2015. Le risque est provisionné pour un montant de 52 709 euros.

Porte monnaie électronique

Le ticket LECLERC est un outil de fidélisation de la clientèle qui se caractérise par un avantage pour le consommateur. Dans le cadre de l'interopérabilité de la carte Leclerc, le client peut utiliser les tickets Leclerc figurant sur sa carte dans le magasin de son choix. Ces tickets sont soit mandatés (financés par les fournisseurs), soit non mandatés (le magasin émetteur accorde la réduction de prix aux consommateurs et en supporte seul la charge).

Une provision doit être comptabilisée à la clôture des comptes afin de retraiter le solde du porte monnaie TEL portant sur les tickets nonmandatés et non utilisés retraités de l'impact de la marge.

A l'issue de ce retraitement, le solde du compte 419720 correspond aux tickets mandatés et non utilisés à la clôture et le solde du compte 151890 correspond aux tickets non mandatés et non utilisés valorisés au coût de révient.

Règles et Méthodes Comptables

Lors de l'exercice précédent, le solde du 419720 comprenait l'ensemble du porte monnaie TEL mandaté et non mandaté sans retraitement.

Provision TEL non mandatée

Le montant provisionné s'élève à 11 437 euros, il correspond aux soldes des tickets Leclerc non mandatés et non utilisés valorisés au coût de revient.

Immobilisation en cours

La société a comptabilisé en immobilisations en cours des immobilisations corporelles pour l'extension du parking, du magasin, du transfert des cellules commerciales, ainsi que l'aménagement d'un DRIVE. Elles seront amorties à compter de leurs ouvertures respectives.

Evènements post clôture

Epidémie COVID 19

L'épidémie de COVID 19 qui se répand actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité.

L'Organisation Mondiale de la Santé a classé le 11 mars 2020 l'épidémie en pandémie mondiale. Le gouvernement a adopté le 13 mars 2020 l'état d'urgence sanitaire.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2021.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	44 639					44 639
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 639					44 639
CORPORELLES	Terrains	960 732					960 732
	Constructions sur sol propre	1 827 387					1 827 387
	sur sol d'autrui	119 328					119 328
	instal. agenct aménagement	633 825		29 900			663 725
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 023 861		15 049			1 038 910
	Instal., agencement, aménagement divers	903 010					903 010
	Matériel de transport	28 940					28 940
	Matériel de bureau, mobilier	50 109		5 821			55 930
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	139 563		265 065			404 628
	Avances et acomptes			4 909			4 909
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 686 756		320 745			6 007 501
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 335 592		592 415		1 995	1 926 012
	Autres titres immobilisés	65 821		2 245			68 066
	Prêts et autres immobilisations financières	(118)		(23)			(141)
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 401 295		594 636		1 995	1 993 936
	TOTAL	7 132 691		915 381		1 995	8 046 077

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	44 639			44 639
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 639			44 639
CORPORELLES	Terrains	42 063	1 375		43 438
	Constructions sur sol propre	1 212 475	46 495		1 258 971
	sur sol d'autrui	82 735	3 495		86 230
	instal. agencement aménagement	380 235	31 966		412 201
	Instal technique, matériel outillage industriels	918 482	43 864		962 346
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	682 664	58 526		741 191
	Matériel de transport	12 927	5 846		18 773
	Matériel de bureau, mobilier	35 268	8 124		43 393
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 366 851	199 691		3 566 542
	TOTAL	3 411 490	199 691		3 611 182

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	22 326						22 326
TOTAL	22 326						22 326
TOTAL GENERAL NON VENTILE			22 326				22 326

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	42 454	22 326		64 780
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	42 454	22 326		64 780
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	52 709	11 437		64 146
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 709	11 437		64 146
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	2 805		2 805	
	Sur comptes clients	1 529	1 281	1 529	1 281
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 334	1 281	4 334	1 281
	TOTAL GENERAL	99 497	35 044	4 334	130 207
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		12 718	4 334	
	- financières				
	- exceptionnelles		22 326		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/03/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 102 852		1 102 852
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	(141)		(141)
	Clients douteux ou litigieux	2 833	2 833	
	Autres créances clients	277 103	277 103	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 355	1 355	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 537	10 537	
	Impôts sur les bénéfices	24 523	24 523	
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 805	22 805	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 523	2 523	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	30 091	30 091	
	Charges constatées d'avances	70 417	70 417	
	TOTAL DES CREANCES	1 544 896	442 186	1 102 710

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	10 288	10 288		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 530 082	318 607	942 919	268 556
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 750	5 750		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 324 422	1 324 422		
	Personnel et comptes rattachés	394 452	394 452		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 719	76 719		
	Impôts sur les bénéfices	5 917	5 917		
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 925	31 925		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	185 491	185 491		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 980	116 980		
	Groupe et associés (2)	193 192	193 192		
	Autres dettes	24 673	24 673		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	5 760	5 760		
	TOTAL DES DETTES	3 905 850	2 694 176	942 919	268 556

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	314 872
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	193 192

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/03/2020	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		385 291	324 700
Créances rattachées à des participations		1 086 023	12 000
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		9 531	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations		1 860	12 000
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

ANNEXE - Element 13

Effectif moyen

		31/03/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires		14	
	Employés		35	
	Ouvriers			
	TOTAL		50	

ANNEXE - Elément 3.10

Produits à recevoir

		31/03/2020
Total des Produits à recevoir		173 473
Créances rattachées à des participations		4 829
Ints sur avance a recevoir	4 829	
Autres créances clients		135 679
Cc+aut.serv./ach.cen.rég.à rec	135 679	
Autres créances		32 966
Fourn. avoir à recevoir march.	1 178	
Avoir à recevoir	13 633	
Rist. à recev./achats directs	2 522	
Rist. à recev./ach. centr.rég.	4 312	
Formation continue à payer	4 671	
Taxe apprentissage à payer	2 891	
Intérêts cour.s/c.à.t.-d.à.t.	3 758	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/03/2020
Total des Charges à payer		711 479
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 656
Int.courus/emprunt emp	1 354	
Banques intérêts courus	5 302	
Emprunts et dettes financières divers		2 486
Associes int cour à payer	2 486	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 800
Fnp achats march.	5 699	
Fnp frais généraux	88 101	
Dettes fiscales et sociales		608 537
Pers. - prov. congés payés	97 646	
Pers. - inter à payer	269 474	
Pers. - prov. prime conv.	21 153	
Autres salaires à payer	4 500	
Ch soc s/ sal prov cp	21 834	
Effort construction à payer	7 612	
Ch soc s/ sal prov pc	4 730	
Gratif bilan ch fiscales	1 350	
Ch fisc s/ sal prov cp	2 080	
Etat - ch. à payer	177 617	
Ch.fisc./primes conv. à pay	451	
Gratif bilan ch fiscales	90	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		**70 417**	70 417
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			70 417

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/03/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		12 000,00	16,0000	192 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		12 000,00	16,0000	192 000,00

ANNEXE - Element 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	21 884 253		21 884 253
Production vendue de biens	8 682		8 682
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	567 528		567 528
TOTAL	22 460 463		22 460 463

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2019	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/03/2020
Capital social	192 000				192 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	19 200				19 200
Réserves statutaires ou contractuelles	3 519 358	718 714			4 238 072
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	718 714	(718 714)		759 249	759 249
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	42 454			22 326	64 780
TOTAL	4 491 726			781 575	5 273 301

Date de l'assemblée générale 26/09/2019
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 491 726
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 491 726
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 781 575

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/03/2020	31/03/2019	%	%	31/03/2020	31/03/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	**3 960**	**3 850**	**100,00**	**100,00**				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	3 960	3 850	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	3 960	3 850	100,00	100,00				

ANNEXE - Element 7

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2020
VALEUR D'ORIGINE				141 909		141 909
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			111 162		111 162
	Dotation exercice			28 382		28 382
	TOTAL			139 544		139 544
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			114 285		114 285
	Redevances Exercice			29 179		29 179
	TOTAL			143 464		143 464
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			2 432		2 432
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			2 432		2 432
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				29 179		29 179

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000
	Nombre d'actions ordinaires	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	20 082 904	21 509 884	22 149 754	22 095 793	22 460 463
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	899 335	1 208 514	1 252 573	1 174 577	1 279 603
	Impôts sur les bénéfices	205 703	229 776	187 883	208 257	289 952
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	507 257	757 835	750 941	718 714	759 249
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	58	82	89	81	82
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	42	63	63	60	63
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	46	47	48	50	50
	Montant de la masse salariale	1 425 729	1 535 616	1 592 402	1 582 589	1 628 495
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	434 407	450 122	465 259	381 106	359 168

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/03/2020	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL HOLDING 912	1 000	294 552	100,00	345 300	345 300
SAS OLINES	40 000		99,97	39 991	39 991
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI OLIDIS	5 000	309 459	20,00	304 700	304 700

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL HOLDING 912	815 199			125 419	
SAS OLINES	275 652		905 209	(41 455)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI OLIDIS	12 000		76 088	58 200	12 000

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Produits et Charges exceptionnels au 31/03/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres char.excep.ge	197	
Ch./ex.ant-imp.& tax.autr.état	6 173	
Dot amort dérogatoire	22 326	
Totalisation	28 696	

Produits et Charges sur exercices antérieurs au31/03/2020

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Reduction sur ventes	138	18 151
Perte sur créances irrécouvrables antérieures	1 496	
Reg prov matières premières		17 137
Reg prov rrro sur achats		4 597
Reg prov honoraires		75
Reg prov publicité		480
Reg prov part pub		179
Totalisation	1 634	40 619

Transferts de charges

	31/03/2020
Mécénat	77 597
Convention de mise à disposition	7 455
Entretien	1 724
TOTAL	86 776

EMPRUNTS

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts				Répartition du capital restant dû		
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
07/11/2015	164060	Achat terrain	CRCA	49 t	1 250 000,00	896 688,28	102 947,63	793 740,65	103 781,30	421 403,77	268 555,58
04/11/2016	164070	Emprunt 280 000	CRCA	20 t	280 000,00	154 865,32	56 068,60	98 796,72	56 349,44	42 447,28	
23/02/2017	164080	Emprunt 1100000	CRCA	28 t	1 100 000,00	792 046,08	155 856,00	636 190,08	157 122,28	479 067,80	
			Totaux		2 630 000,00	1 843 599,68	314 872,23	1 528 727,45	317 253,02	942 918,85	268 555,58